

CONSIGNES DE SÉCURITE SPÉCIFIQUES AUX TRAQUEURS

SAISON DE CHASSE 2018-2019

LES TRAQUEURS DOIVENT, PENDANT L'ACTION DE CHASSE :

- Se déplacer en ligne, s'aligner régulièrement sur leurs voisins de droite et de gauche
- Se faire entendre régulièrement de la voix, pour se situer dans la traque
- Déchargez leurs armes dans les passages difficiles
- Portez leurs armes en les dirigeant vers le sol ou le ciel
- Gardez leur calme en toutes circonstances
- Pratiquez des tirs fichants de courtes distances sur un gibier formellement identifié (Pas de tirs dans la végétation qui bouge)

RESPONSABLE DE LA TRAQUE : M. JEAN-MICHEL CHOISELAT